

la menace de Napoléon, Guillaume s'exprimait ainsi, au Reichstag (14 juillet), de ce ton mystique et solennel qui lui est propre :

« Si l'Allemagne, dans le siècle passé, a supporté des violations de son droit et de son honneur, elle l'a fait, parce qu'elle n'a pas su combien elle est forte et parce qu'elle était trop déchirée.

« Aujourd'hui que le lien moral et légal a été attaché depuis le début de la guerre d'émancipation (1815), et qu'il unit les tribus allemandes de plus en plus intimement, aujourd'hui que l'armement de l'Allemagne n'offre à l'ennemi aucune ouverture, l'Allemagne porte en elle-même le pouvoir et le vouloir de repousser la nouvelle violence française !

« Ce n'est pas l'arrogance qui me met ces paroles dans la bouche, les gouvernements fédérés (amis) comme moi aussi agissent dans leur pleine conscience, sachant que la victoire et la défaite reposent dans la main du conducteur des batailles.

« Nous avons mesuré avec un regard clair la responsabilité qui frappe celui qui, devant la justice de Dieu et de l'homme, pousse deux grandes nations, amies de la paix, à des guerres dévorantes au centre de l'Europe.

« Le peuple allemand, comme le peuple français, désirant et jouissant l'un et l'autre de la bénédiction et de la moralité chrétienne et d'une aisance augmentante, sont appelés à une lutte plus saine que de se combattre avec des armes sanglantes. Mais les hommes qui tiennent le pouvoir en France ont su exploiter l'amour-propre qu'elle a le droit d'avoir, mais qui est bien excitable. Ils ont su exploiter ce grand peuple voisin pour leur intérêt personnel et pour leur propre passion ! (1) »

Un mois après, en août, le roi Guillaume, entrant en France, adressait cette proclamation aux citoyens du pays envahi :

« Nous, Guillaume, roi de Prusse, faisons savoir ce qui suit aux habitants des territoires français occupés par les armées allemandes :

« L'empereur Napoléon ayant attaqué par terre et par mer la nation allemande, qui désirait et désire encore vivre en paix avec le peuple français, j'ai pris le commandement des armées allemandes pour repousser cette agression, et j'ai été amené par les événements militaires à passer les frontières de la France.

« Je fais la guerre aux soldats et non aux citoyens français. Ceux-ci continueront par conséquent à jouir de toute sécurité pour leurs personnes et leurs biens, aussi longtemps qu'ils ne me priveront pas eux-mêmes, par des entreprises hostiles contre les

(1) Traduit mot à mot de l'allemand et extrait du livre du colonel suisse Rustow, *la Lutte pour les frontières du Rhin en 1870*. (1^{er} fascicule, page 149. Zurich, 1871.)

troupes allemandes, du droit de leur accorder ma protection.

« Les généraux commandant les différents corps détermineront par des dispositions spéciales, qui seront portées à la connaissance du public, les mesures à prendre envers les communes ou les personnes qui se mettraient en contradiction avec les droits de la guerre.

« Ils régleront de la même manière tout ce qui se rapporte aux réquisitions qui seront jugées nécessaires pour les besoins des troupes, et ils fixeront la différence du cours entre les valeurs allemandes et françaises, afin de faciliter les transactions individuelles entre les troupes et les habitants. »

Toutes ces proclamations ne devaient être que de vaines paroles. *Verba et voces*. Et la réalité historique dira combien était faux l'amour apparent de la paix que proclamait, en juillet, le roi Guillaume devant les députés allemands et comment il entendait la mansuétude promise, en août, aux citoyens de France.

Cet homme mystique et croyant, qui présidait les loges maçonniques prussiennes avant d'accomplir ce qu'il croit naïvement être sa mission dans ce monde; ce roi qui, dans ses proclamations, rend la Providence complice de ses desseins et de ses actes tandis qu'il n'a pour moteur que M. de Bismarck, cet esprit exalté et en quelque sorte extatique, malgré les appétits violents qui le sollicitent vers les biens de la terre, ce véritable combattant du moyen âge qui, lors de la cérémonie de son couronnement, en 1861, à Königsberg, alla rechercher dans la poudre du passé toutes les pompes féodales, ce caporal qui se croit providentiel a le défaut que donne une telle humeur aveuglée inspirée : il a l'hypocrisie du mysticisme — et avec une apparence de bonhomie paternelle, une indifférence terrible pour la vie des humains qu'il envoie à la mort.

Et pourquoi s'arrêterait-on à mesurer le sang qu'on fait couler, lorsqu'on se croit, de bonne foi, l'instrument du Très-Haut? Ces sinistres élus ont une surdité particulière qui les empêche d'entendre la plainte des mourants, des orphelins et des veuves. L'œuvre sanglante est sainte à leurs yeux et avec quelle bonne foi farouche, le roi de Prusse, après les terribles batailles de la guerre de Bohême, après Pardubitz, après Sadowa, s'écriait : « Les événements de 1866 ont été visiblement providentiels, au point que même un incrédule doit devenir croyant. Il m'a fallu me résigner à contre-cœur à la guerre, qui serait restée un duel, si la plus grande partie de l'Allemagne n'avait été frappée d'aveuglement et n'avait pas fait de ce duel une guerre fratricide. Un grand nombre a profondément expié cet aveuglement. Je dois convenir moi-même que les circonstances ont été plus

puissantes que moi, plus puissantes que mon cœur et mon caractère ne le désiraient. Mais quand la Providence se mêle si puissamment des affaires et parle si haut, toute autre considération doit se taire : que ma tâche de faire mûrir la récolte sanglante soit, comme l'œuvre accomplie par l'épée, bénie par Dieu ! »

Tout l'homme est là, a-t-on dit. Non pas tout l'homme, mais tout le caractère religieux de l'homme. Il faut, pour compléter le portrait, y ajouter le côté militaire du souverain. Lorsque le roi Guillaume n'était, son frère régnant encore, que le prince de Prusse, quelqu'un demandait : — Qu'est-ce que le prince de Prusse? — Le prince de Prusse, répondit un diplomate, c'est un Prussien. Cette fois, le mot dit tout. Roideur, orgueil nobiliaire, amour âpre du travail, de la fatigue, dédain du repos, haine et jalousie des élégances artistiques, ces défauts d'égoïsme et d'étroitesse et ces vertus du foyer tiennent dans un mot. Le roi de Prusse, durement élevé, couchant, robuste vieillard, sur des lits de sangle, toujours botté, casqué, passant des revues, inspectant avec une attention jalouse l'équipement, l'armement de ses soldats, ce roi des *junckers* prussiens, des gentilshommes pauvres et fiers, est bien le digne fils de ces plaines sablonneuses et tristes qui forment le sol ingrat de la vraie Prusse.

Et, comme tout Prussien, il devait garder, au fond du cœur, une rancune violente à la France. Il faut être juste, d'ailleurs, et en interrogeant l'histoire, il faut y lire la vérité. Il y a soixante-quatre ans, le talon de Napoléon vainqueur s'appesantit durement sur la Prusse, si durement que la haine entra farouche dans les âmes allemandes et que, cette haine, la victoire de Waterloo ne l'éteignit point, comme si elle eût été semblable à une soif qu'on ne peut éteindre. Tout se paye en ce monde et la violence amène la violence. Après Iéna et Auerstaedt, la Prusse ne respira, ne survécut que par la pitié de Napoléon I^{er}. Il y eut un préfet français à Berlin durant des années. Le professeur Fichte entendait les tambours de Davoust étouffer sa voix, lorsqu'il montait dans sa chaire de philosophie. Par le traité de Tilsitt, Napoléon découpait littéralement la Prusse, lui enlevait la moitié de ses États, lui prenait cinq millions d'habitants sur neuf millions et demi et formait des provinces situées entre l'Elbe et le Rhin en les réunissant au grand-duché de Hesse, ce royaume de Westphalie qu'il donnait, qu'il jetait en pâture à son frère Jérôme.

Qu'on s'étonne ensuite que ces troupes prussiennes, entraînées par Napoléon en Russie, à la suite de la grande armée, aient conclu la convention de Tourgen par laquelle leur général York, et le général russe Diébitch s'engageaient à combattre en-

semble les Français ! Qu'on s'étonne que la fameuse *Union de la vertu*, le *Tugendbund* travaillât si activement au renversement du premier empire ! Qu'on s'étonne que l'Allemagne entière se soit ruée sur nous en 1814 et 1815 et, lorsque ce Napoléon III, déclarant la guerre, évoquait pour les Allemands les douloureux souvenirs des campagnes impériales, qu'on s'étonne aussi que la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg et la Prusse n'aient formé qu'une armée contre nous ! Il fallait, encore un coup, être aveugle et chimérique comme l'homme des Tuileries pour ne pas prévoir quelle tempête il déchaînait.

Et ce roi de Prusse, n'avait-il pas, lui aussi, ses souvenirs de deuil, ses souvenirs de Napoléon I^{er}? Après Iéna, il y avait en Prusse une femme, une reine, celle que les Allemands appelaient *la mère de la patrie*. Lorsque Napoléon la vit, à Tilsitt, il la traita comme un conquérant de l'antiquité traitait les esclaves. Il fut brusque, violent, grossier. Il ne pardonnait pas à cette femme d'avoir défendu sa patrie. Exilée dans la petite ville de Memel, ou dans le petit château de Hufen, près de Königsberg, la reine de Prusse vivait, pauvre, élevant ses six enfants, tandis que Napoléon parcourait l'Allemagne, au galop de son cheval, dictant ses volontés aux peuples conquis. Enfant, le roi Guillaume avait vu sa mère chassée de sa demeure et forcée d'accepter l'hospitalité d'un marchand nommé Argelander. Un jour, un vieillard, Abraham Nickell, vint, du fond de la Prusse, avec sa femme, pour offrir à la reine 3,000 écus enfermés dans une bourse de cuir, et un panier plein d'œufs et de beurre. La reine se mit à pleurer et, n'ayant point d'argent, elle détacha de ses épaules son châle et en couvrit la pauvre paysanne. Le roi Guillaume avait vu ces larmes de sa mère, et il savait qu'il s'appelait Napoléon Bonaparte, l'homme qui les faisait couler.

Mais, en conservant au fond de l'âme le souvenir de ces tortures infligées par un Bonaparte, le roi de Prusse ne devait-il pas songer à détourner des têtes innocentes des maux pareils à ceux que sa mère, morte à la peine, avait soufferts? Ne devait-il point épargner aux innocents, aux faibles, aux petits les épouvantes et les horreurs d'une effroyable guerre? Eh bien ! non, il ne le fit pas. Après avoir déclaré qu'il combattait les soldats, non les citoyens de France, il tortura ces innocents, il frappa ces humbles, il fusilla ces malheureux. Les francs-tireurs défendant le sol sacré de la patrie, les paysans brûlant leur cartouche pour la guerre sainte, les enfants défendant ou leur sœur ou leur mère, furent (et dès ces premiers jours d'août, alors que la guerre n'avait pas atteint ce degré de frénésie et de colère qu'elle eut plus tard) impitoyablement passés par les armes. Promesse de roi. Dès son entrée en France, le roi Guillaume faisait ce

qu'avait fait Napoléon en Allemagne. Tous les conquérants se ressemblent et, ils ne se parent quelquefois de l'olivier vert de la paix que pour le mieux tremper et le rougir dans le sang.

Le fils du roi de Prusse, le Prince royal, vainqueur à Wörth, avait, après l'armée française, franchi le tunnel de Saverne, et sa cavalerie, ses uhlands, toujours en avant, suivaient de près nos soldats en retraite. Dès le lendemain de nos premières défaites, quelques petites forteresses des Vosges, la Petite-Pierre, Lichtenberg, étaient forcées d'ouvrir leurs portes; le 14 août, Marsal, un moment bombardée, capitulait et livrait à l'ennemi cinq cent douze prisonniers et soixante canons; Bitché n'avait pas été attaquée, ni Thionville encore. Strasbourg était déjà, depuis le 10, assiégée et presque investie par les Badois. Nous reviendrons sur les détails de cet investissement, lorsque nous raconterons la première partie du siège. Contentons-nous, à présent, d'indiquer la position des diverses armées allemandes, tandis qu'à Paris on s'abandonnait à la confiance et qu'on formait l'armée de Châlons.

Nancy avait été abandonnée, occupée bientôt (1), et Frouard, point de jonction des chemins de fer de Nancy à Metz et à Toul, n'étant plus gardé, voyait bientôt les Prussiens, habiles à profiter des voies ferrées, s'y établir après un court engagement bravement livré par quelques zouaves et un turco échappés à nos désastres. Le prince Frédéric-Charles avait bientôt établi son quartier général à Pont-à-Mousson, au moment où le général Steinmetz arrivait devant Metz et où le Prince royal entraît à Nancy. Nous laisserons Steinmetz et Frédéric-Charles livrer, autour de Metz, les batailles du 14, du 16 et du 18 août, terribles rencontres dont la France ne savait rien que ce que lui en disait M. de Palikao à la tribune et qu'elle prenait pour des victoires décisives; et nous indiquerons la marche du Prince royal sur Châlons où il comptait livrer bataille à Mac-Mahon avant que l'armée du camp fût complètement formée.

Cette marche fut rapide, comme toutes celles qu'exécuta, malgré sa lourdeur, l'armée allemande. L'ordre, l'organisation et la force musculaire remplaçaient la légèreté! Quittant Nancy, l'armée se dirigea sur Châlons et Paris. Dès le 19 août, la quatrième armée, faisant partie de l'armée du Prince royal, et commandée par le prince de Saxe, s'était déjà avancée vers la Meuse. Mais, à Paris, on ne s'en préoccupait guère.

À Paris, le Corps législatif élaborait force lois et décrets. C'est vers lui que le pays inquiet, frémissant, tournait les yeux; c'est lui qui concentra

(1) Voyez plus loin ce que nous disons de la prise de Nancy par quatre uhlands (Chapitre XIII).

pendant ces journées d'angoisses où les nouvelles les plus contradictoires se heurtaient, toute la vie politique de la nation. C'est de sa tribune que le nouveau ministre de la guerre, le comte de Palikao, — auquel, nous le répétons, le pays, oubliant le passé, faisait crédit de sa confiance, — daignait laisser tomber ces dépêches tronquées, ces renseignements incomplets qui endormaient la France crédule jusqu'à l'aveuglement, qui ne devait se réveiller qu'au fond de l'abîme.

Plus intolérante qu'aux beaux jours de l'empire autoritaire, la majorité, sous prétexte de patriotisme, imposait silence à tous ceux des députés de la gauche qui, plus clairvoyants, demandaient des explications au gouvernement sur les faits de guerre et la marche des armées.

Et toujours, d'ailleurs, la réponse était la même: « Il y avait eu non pas bataille, mais des engagements partiels, qui sans être un grand échec pour les Prussiens n'étaient pas non plus une victoire pour nous (1). » Puis venaient: les détails dans lesquels on ne pouvait entrer; les dépêches qui: sans être officielles venaient d'une source ordinairement sûre: la gendarmerie (2), et qu'on communiquait, sous le manteau, à quelques députés agréables. Et lorsque la nation, l'armée, confiantes en la valeur de Bazaine, l'appelaient au commandement suprême, et que le ministre de la guerre affirmait solennellement: que l'armée considérable en formation pourra donner la main à l'armée du Rhin, et se trouver tout naturellement sous les ordres du maréchal Bazaine, le véritable, le seul général en chef de l'armée du Rhin (3), le ministre trompait le pays et l'armée. A cette date l'empereur avait conservé la direction des opérations, ainsi que le prouvent les dépêches trouvées aux Tuileries (4).

Les sanglantes batailles qui se livraient autour de Metz, et dont le résultat faisait l'objet des préoccupations générales, étaient annoncées à la nation justement alarmée, en quelques mots vagues. C'est ainsi que le fut la bataille de Gravelotte, dans la séance du 20 août, par le ministre de la guerre, qui fit la déclaration suivante:

« Messieurs les députés, les Prussiens ont fait circuler des bruits qui tendraient à faire croire qu'ils ont remporté, le 18, un très-grand avantage sur nos troupes. Je viens ici rétablir les faits.

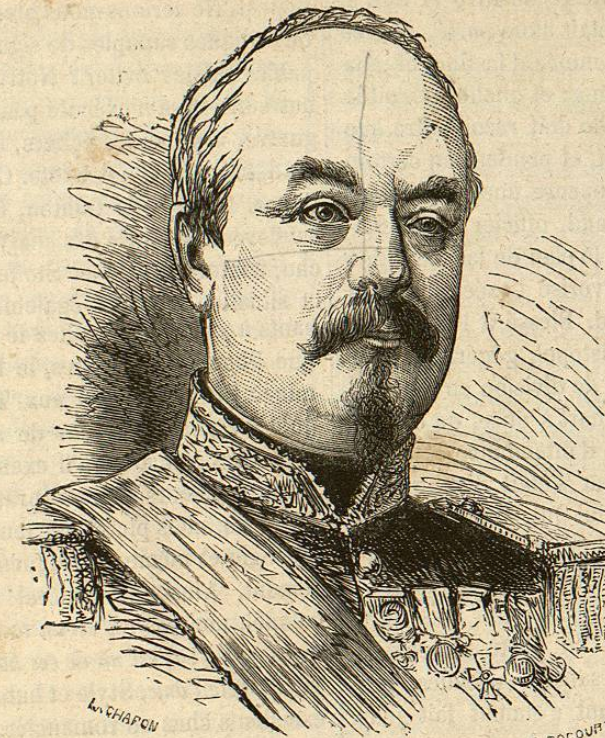
« Je ne puis entrer dans des détails, vous comprendrez ma réserve. (Oui! oui! — Très-bien! très-bien!)

(1) Séance du Corps législatif du 16 août, M. le ministre de la guerre répondant à une interpellation de M. Keller. Et la bataille de Borny avait eu lieu le 14.

(2) Séance du 16 août.

(3) Idem.

(4) Voir les *Papiers de la famille impériale*, 14^e livraison. Voir aussi plus loin pour le commandement de l'armée de Châlons.



LE MARÉCHAL BAZAINE

« J'ai fait voir à plusieurs membres de la Chambre les dépêches qui constataient qu'au lieu d'obtenir un avantage le 18, trois corps d'armée qui s'étaient réunis contre le maréchal Bazaine ont été, d'après différents renseignements qui nous paraissent dignes de foi, rejetés dans les carrières de Jaumont. (Très-bien! très-bien!)

« Je ne parle pas de quelques succès partiels remportés près de Bar-le-Duc contre des éclaireurs ennemis; cela n'a pas d'importance.

« Nous nous occupons sans relâche de la mise en état de défense de Paris. Un comité de défense a été nommé; il est présidé par le général Trochu. Les travaux marchent avec la plus grande activité, et je puis vous certifier que tout sera dans le meilleur état avant peu. (Vive approbation.) »

La France et l'armée de Châlons ne savaient, de l'armée de Metz, que ce qu'en disait M. Cousin Montauban.

À la même époque, et bien que faussée, l'opinion publique, allant d'instinct à tous ceux que l'empire éloignait, remporta une victoire significative par la nomination du général Trochu au poste, créé pour la circonstance, de gouverneur de Paris. Mal vu en cour, le général Trochu était, disait-on, en pleine disgrâce. Aucun commandement important ne lui avait été offert au commencement de la campagne; à grand'peine s'était-on résolu, le 12 août,

à le charger de constituer à Châlons le 12^e corps d'armée. Ce fut le 17 août, au camp de Châlons, à la suite d'une conférence tenue chez l'empereur, et sur les instances du prince Napoléon, traduisant en cela les vœux de la population parisienne, que la nomination du général Trochu au poste de gouverneur de Paris fut décidée (1). L'empereur quittant tout commandement, devait sous peu, venir le rejoindre, en même temps que l'armée de Mac-Mahon se rabattrait sur Paris, devenu le véritable centre de la résistance. L'impératrice et les ministres en décidèrent autrement. On sait ce qu'il en advint. Accueilli avec défiance, à son arrivée à Paris, le général eut à soutenir contre le conseil de régence une lutte de tous les instants, qui augmenta sa popularité. Occupant le poste de gouverneur, il n'était jamais (tant on se défiait de lui) appelé dans les conseils du gouvernement (2). Il s'en consolait d'ailleurs en s'appuyant sur la garde nationale et sur la garde mobile, qu'il avait fait revenir de Châlons et qu'il passait en revue au camp de Saint-Maur, lui annonçant qu'elle allait être appelée à défendre ses foyers. Il faut bien se rendre compte de la situation qu'avait alors le gouverneur de Paris.

(1) Assemblée nationale (séance du 13 juin 1871). Discours du général Trochu.

(2) Idem.

Le général Trochu, qui devait plus tard prendre dans l'histoire de cette guerre de 1870-71 une si large et trop large place, était alors porté, par ce suffrage public, cette renommée d'instinct et non de jugement, au premier rang; et quelle que soit la désillusion de la France, elle doit reconnaître que nul général n'eut à ce point, et pendant un certain temps, sa confiance. Jeune encore, ancien adjudant le Lamoricière et de Bugeaud, officier d'état-major, il avait, disait-on, tracé le plan de la campagne de Crimée et il en avait favorisé l'exécution sous les ordres de Saint-Arnaud. Blessé à l'assaut du bastion central devant Sébastopol, général de brigade en Italie, puis général de division en remplacement du général Bouat (mort à Suze, de colère, dit-on, parce que le service d'intendance était déplorable), le général Trochu s'était distingué le 24 juin, à Solferino. C'était lui qui, le soir, débouchant dans la plaine de Guidizzolo, dégagea le corps de Niel et mit les Autrichiens en déroute.

Depuis, Trochu s'était renfermé pour ainsi dire dans l'étude, il avait repris un poste au comité d'état-major, et ses connaissances spéciales, son esprit critique et clairvoyant s'étaient fait jour dans ce livre remarquable où, mieux encore que le prince Frédéric-Charles, il jugeait l'Armée française en 1867. Ce livre avait toute la saveur d'un pamphlet. Il obtint un succès rapide. On y voyait aussi quelque chose d'un esprit d'opposition qui ne déplaisait point dans un général, les généraux étant d'ordinaire pliés à servir. Le livre était sincère d'ailleurs et d'une cruauté vraie. Le chauvinisme national, quelque aveugle qu'il fût, sentit que le critique avait mis le doigt sur une plaie, et il le remercia de son courage en lui faisant une popularité véritable. Trochu énumérait les défauts, les vices capitaux de notre armée : le remplacement qui dégrade et fait des soldats des vendus, le manque d'autorité des officiers, les défauts de l'infanterie. La vérité, en un mot, y était nettement et vaillamment dite. Le général Trochu passa pour le général sur qui, à un moment donné, pouvait, sans se tromper, compter la France.

En outre, il n'était pas, assurait-on, bien en cour. Son esprit indépendant le faisait médiocrement aimer des Tuileries. On connaissait ou on croyait connaître ses opinions anti-bonapartistes. Depuis le début de la guerre, on s'étonnait que nul commandement ne lui eût été donné, et il n'en fallait pas tant (ce qui prouve la désaffection générale du régime impérial qu'éprouvait, en dépit des votes, la nation), pour le désigner au suffrage de la foule.

On l'acclamait ainsi, mais sans le connaître, tant la malheureuse France avait besoin d'un sauveur.

Esprit lettré, un peu diffus, se laissant entraîner par sa phraséologie brillante, le général Trochu

était moins un homme d'action qu'un observateur délicat. Ne serions-nous plus, hélas ! qu'une nation de critiques capables de signaler les écueils, incapables de les éviter ? Notre perspicacité devinée, notre mollesse n'exécute pas. Chacun, durant cette guerre, a prévu les échecs, nul ne s'est levé pour les détourner de notre tête. Critiques, rien que critiques. Le pays de Danton, la patrie de l'audace, est devenu la patrie des analystes. Le général Trochu, comme le colonel Stoffel, après avoir étudié la situation, se sont également montrés impuissants à y remédier. Chez le général Trochu, c'est que l'homme de lettres, le littérateur prolix domine. On a retrouvé aux Tuileries les rapports qu'il rédigeait au retour de ses inspections générales. Les officiers qu'il examine y sont jugés non point par leurs talents pratiques, leurs facultés spéciales, mais plutôt par leur caractère, leur psychologie et même, physiquement, par leur tempérament. Ainsi, le général dira volontiers d'un colonel, non pas : *C'est un tacticien ou un mathématicien*, mais : *C'est un de ces hommes dont l'œil profond reflète l'âme*. Style et habitudes de littérateur, excellents chez un romancier, déplorables chez un général.

Mais la pauvre France avait tant vu de ces généraux traîneurs de sabre, incapables de penser, toujours agissants, toujours bottés, éperonnés et tumultueux, que d'entendre un général parler, comme le faisait Trochu, de force morale et de pensée, semblait une nouveauté séduisante. Trochu et ses proclamations, un peu trop répétées, consolaient des Castellane et de leurs brutalités de reîtres.

Sa proclamation aux habitants de Paris, qui donna lieu à une explication courtoise entre le rédacteur en chef du *Temps* et le gouverneur (1), fut généralement approuvée et fit littéralement sensation. On y sentait, je le répète, un je ne sais quoi de vibrant qu'on n'était pas habitué à rencontrer chez les hommes d'épée. En la relisant aujourd'hui, que de désillusions elle entraîne après elle !

Proclamation du général Trochu aux habitants de Paris.

Habitants de Paris,

Dans le péril où est le pays, je suis nommé gouverneur de Paris et commandant en chef des forces chargées de défendre la capitale en état de siège. Paris se saisit du rôle qui lui appartient, et il veut être le centre des grands efforts, des grands sacrifices et des grands exemples. Je viens m'y associer avec tout mon cœur ; ce sera l'honneur de ma vie et l'éclatant couronnement d'une carrière restée

(1) Voyez aux Documents complémentaires de ce chapitre.)

jusqu'à ce jour inconnue de la plupart d'entre vous.

J'ai la foi la plus entière dans le succès de notre glorieuse entreprise ; mais c'est à une condition dont le caractère est impérieux, absolu, et sans laquelle nos communs efforts seraient frappés d'impuissance. Je veux parler du bon ordre, et j'entends par là non-seulement le calme de la rue, mais le calme de vos foyers, le calme de vos esprits, la déférence pour les ordres de l'autorité responsable, la résignation devant les épreuves inséparables de la situation, et enfin la sérénité grave et recueillie d'une grande nation militaire qui prend en main avec une ferme résolution, dans des circonstances solennelles, la conduite de ses destinées.

Et je ne m'en référerai pas, pour assurer à la situation cet équilibre si désirable, aux pouvoirs que je tiens de l'état de siège et de la loi. Je le demanderai à votre patriotisme, je l'obtiendrai de votre confiance, en montrant moi-même à la population de Paris une confiance sans limites. Je fais appel à tous les hommes de tous les partis, n'appartenant moi-même, on le sait dans l'armée, à aucun autre parti qu'à celui du pays. Je fais appel à leur dévouement. Je leur demande de contenir par l'autorité morale les ardents qui ne sauraient pas se contenir eux-mêmes, et de faire justice par leurs propres mains de ces hommes qui ne sont d'aucun parti et qui n'aperçoivent dans les malheurs publics que l'occasion de satisfaire des appétits détestables.

Et pour accomplir mon œuvre, après laquelle, je l'affirme, je rentrerai dans l'obscurité d'où je sors, j'adopte l'une des vieilles devises de la province de Bretagne, où je suis né :

« Avec l'aide de Dieu, pour la patrie. »

GÉNÉRAL TROCHU.

Paris, le 18 août 1870.

Paris, commentant ces paroles ou confiant dans les déclarations du ministère, attendait, je le répète, plein d'illusions et s'abandonnant à une sécurité fatale, tandis que les talus des fortifications étaient mis en état de défense, qu'on apportait sur les glacis les pièces de rempart et qu'on apercevait, pour la première fois, dans les rues, des camions pleins d'obus qu'on dirigeait vers les forts. Puis c'était le défilé des pompiers de province, appelés par le ministère, et venant, de tous les points de la France, apporter leur concours à Paris. Paris regardait cela comme un spectacle qui ne devait, semblait-il, avoir jamais d'utilité. Tout à coup, une affiche du gouverneur apprenait à la population qu'en vertu de la loi, lorsque l'ennemi était à moins de trois jours de marche d'une place, le commandant pouvait en éloigner les étrangers et les gens sans moyens d'existence. Et, comme

M. Trochu exigeait l'expulsion de ces gens, il en résultait que l'ennemi était arrivé à une distance moindre de trois journées de marche de Paris. L'affiche du gouverneur était apposée à la préfecture de police, où stationnaient de nombreuses bandes d'étrangers et de repris de justice, que le reste de la ville l'ignorait encore. L'effet de la nouvelle ne fut pas profond d'ailleurs. On était intimement persuadé que l'armée du Prince royal (car c'était elle) n'arriverait point jusqu'à Paris.

Elle devait, en effet, au lieu de continuer sa marche sur la capitale, bientôt prendre la direction des Ardennes afin de rejoindre et d'attaquer par derrière l'armée de Mac-Mahon décidément en marche vers Metz. Après avoir assez longtemps résisté à la volonté impériale, écho des exigences de M. de Palikao et de l'impératrice, Mac-Mahon s'était enfin rendu. Il avait objecté que le mouvement était excentrique, que l'amphithéâtre de Châlons était le meilleur terrain de bataille qu'on pût choisir, que dans le cas d'un échec, on avait derrière soi Paris comme ville de retraite et comme place de guerre. Mais l'empereur vaincu pouvait-il songer à rentrer jamais à Paris ?

Mac-Mahon céda. Un autre homme eût désobéi et peut-être sauvé la France. Mais ce caractère de soldat a les défauts de sa qualité maîtresse, de son mâle et fier attachement au devoir. Dans un temps où chacun cherche le salut de son amour-propre, Mac-Mahon eut le courage d'immoler à l'idée de discipline sa personnalité ; il eut tort, au point de vue public, il pouvait s'opposer à ce plan désastreux, mais sa nature n'a ni révoltes ni résistance ; il obéit, et en sacrifiant son renom de capitaine, il sauva du moins son honneur de soldat. Mais son obéissance sans phrases n'alla point cependant sans tristesse.

Il n'en est pas moins vrai, et l'histoire le prouve, que le maréchal ne commandait point en chef et qu'en dépit des affirmations réitérées du ministre de la guerre, Mac-Mahon qui eût dû être le chef suprême, n'était que le lieutenant de l'empereur. Oui, l'empereur, cet homme fatal, commandait encore. Il commandait si effectivement, quoi qu'en dit alors M. de Palikao, qu'on le voit ordonner, annuler des ordres, conférer avec des chefs de service. Les dépêches publiées dans les *Papiers des Tuileries* le prouvent surabondamment. Et M. Cousin Montauban de Palikao pouvait-il dire qu'il croyait que l'empereur ne commandait plus ? Non. Cette dépêche lui était adressée par l'empereur lui-même.

L'empereur au général de Montauban, ministre de la guerre. — Paris.

Quartier impérial, le 18 août 1870, 9 h. 40 m. matin.

Je vous envoie par le commandant Duperré le